

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 18 avril 2017**

Date de la convocation : 12/04/2017

Le dix-huit avril deux mille dix-sept à 21heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BAQUE, Maire

Présents : MM Jean-Pierre BAQUE, Maire, Nicole JOULLIE, Emerick DALLA-BARBA, François BUFFIN, Didier SARKISSIAN,, Maires-Adjoint, Isabelle LUSTRI, Laurence TOMASELLO, Josiane POURQUE, Christian BEGUE, Mathieu MENDOUSSE, Dimitri RANSAN, Gaston REY

Excusés ;

Absents : Paolo DE ALMEIDA, Cécilia DEVAUX, Pascal DALLA-BARBA

Secrétaire de séance : Dimitri RANSAN

Lecture du compte rendu de la séance précédente

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE**

Une irrégularité dans les opérations ayant été constatée au Budget Primitif Commune de 2017 avant transmission des documents budgétaires en Préfecture, le Conseil Municipal a donc été reconvoqué en date du 18 avril 2017 afin d'approuver le Budget Primitif de la Commune.

Monsieur le Maire présente donc à l'assemblée la nouvelle répartition du Budget qui intègre :

- en Fonctionnement la Dotation Nationale de Péréquation
- en Investissement l'opération régularisant l'erreur du 1er Budget voté en date du 10 avril 2017.

Le budget Primitif Commune est voté à l'unanimité des membres du Conseil avec les caractéristiques ci-après :

**Section FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

11	Charges générales	153 375,00 €
12	Charges de personnel	253 800,00 €
65	Autres charges courantes	137 472,00 €
66	Charges financières	17 734,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
42	Opérations de transfert entre sections	104 033,00 €
23	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	107 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>773 414,00 €</b>

**RECETTES**

70	Produits de services	19 200,00 €
----	----------------------	-------------

73	Impôts et Taxes	312 411,00 €
74	Dotations et subventions	226 525,00 €
75	Autres produits	13 400,00 €
13	Atténuations de charges	2 639,00 €
77	Produits exceptionnels	90 000,00 €
2	EXCEDENT REPORTE	109 239,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>773 414,00 €</b>

### Section INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

1	DEFICIT REPORTE	100 050,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES	15 867,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	610 342,00 €
27	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	90 000,00 €
	RESTES A REALISER 2016	111 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>927 259,00 €</b>

#### RECETTES

1068	Excédent 2016	211 050,00 €
10	FCTVA / DOTATIONS	12 803,00 €
13	SUBVENTIONS	151 903,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES	250 470,00 €
40	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	104 033,00 €
24	PRODUSIT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS	90 000,00 €
21	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	107 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>927 259,00 €</b>

#### MAISON FERRERO

Monsieur le Maire informe que plusieurs visites ont eu lieu pour l'achat de la maison Ferrero appartenant à la commune.

Une offre d'achat a été reçue.

Après discussion, Monsieur le Maire doit prendre contact avec les personnes ayant effectué la proposition afin d'effectuer une négociation quant à l'offre reçue par la Mairie.

#### ETUDE DE DEVIS

##### – Devis store salle Saint Roch

Suite à la demande d'associations, un devis de pose de stores est étudié, afin de protéger et isoler la salle vitrée Saint Roch du soleil lors des fortes chaleurs.

Ce devis est retenu pour un montant de 1154,99€ HT (Entreprise AZURENOV32).

– **Devis matériel école**

Certains équipements de la cuisine scolaire étant défectueux et d'autres inadaptés, plusieurs devis ont été demandés auprès d'entreprises.

Concernant l'armoire de maintien au frais (desserts et entrées), un devis est retenu pour un montant de 865€07 HT auprès de l'Entreprise LET LOUISE.

Concernant l'achat d'une friteuse électrique, aucun devis n'est accepté, Madame JOULLIE se charge de contacter différentes écoles et professionnels de la restauration afin d'acheter le matériel le plus approprié pour la cantine scolaire.

**QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15